



POLITIQUE SPORTIVE ATN 2019/2020

Préambule

Le présent document est relatif au seul secteur de la compétition. Deux documents distincts, intitulés « Politique de formation de l'ATN » et « La vie de club à l'ATN », seront produits en 2020 et évoqueront quant à eux les autres grands aspects du club. Ces trois documents seront annexés au Projet Associatif 2017/2020, puis 2021/2024.

Il apparaît tout d'abord nécessaire de délimiter le cadre de ce que nous appellerons "compétition" dans ce document : il s'agira de tout ce qui a trait à la représentation de l'ATN aux niveaux départemental, régional et national dans les compétitions organisées par la FFT. Cela inclue en premier lieu les rencontres interclubs FFT, notamment les championnats de Printemps et d'Hiver, avec un accent tout particulier sur les catégories jeunes et Senior. Bien évidemment, le niveau de nos équipes étant directement lié aux niveaux des individus qui les composent, cela inclura tout autant le niveau de jeu des jeunes et des séniors qui évoluent au sein de notre structure, et donc leurs résultats individuels.

Il nous a également semblé important de (re)définir les raisons pour lesquelles la compétition au tennis nous semble bénéfique, que ce soit pour les individus qui la pratiquent, ou pour l'association qui la défend et la ville qui l'accueille.

Pour ce qui est des joueurs, la compétition dans le cadre du tennis a de nombreux bénéfices :

- Un développement physique complet alliant les principales qualités : gestion de l'espace et du temps, capacité à analyser une situation très tôt, capacité à prendre une décision sur un temps très court, vitesse, puissance du haut comme du bas du corps, équilibre, endurance. Toutes ces qualités apportent d'innombrables bienfaits tout au long de la vie, et pas seulement dans la pratique de notre sport. En effet, ces éléments apporteront un véritable "plus" dans beaucoup d'autres activités : course, vélo, ski, jeux de balle ou de ballon, mais aussi dans la vie quotidienne. La santé à long terme est également meilleure chez les sportifs de bon niveau, et de récentes études ont démontré que le tennis est un des sports les meilleurs de ce point de vue (*Mayo Clinic Proceedings*).
- Le développement de qualités mentales favorisant la performance et l'adaptation dans le cadre d'un match de tennis sont transposables dans la vie étudiante ou professionnelle : goût de l'effort, prise de conscience de l'apport et de la nécessité du travail dans la réussite, apprentissage dans l'échec pour mieux réussir par la suite, persévérance, concentration, respect et fair-play, combativité, confiance en soi, gestion des émotions : ces mots prennent concrètement leur sens sur le terrain de tennis, que ce soit dans les séquences d'entraînement ou lorsque le joueur est seul face à un adversaire et qu'il faut tout faire pour gagner. Le tennis en compétition est un chemin de construction et de connaissance de soi.
- Le niveau tennistique peut être un billet d'entrée dans de nombreuses facultés étrangères, notamment aux USA, et permettre l'obtention de bourses importantes.
- Bien que sport individuel, le tennis en compétition, et sa pratique dans un club, permet de créer de nombreux liens sociaux : on ne compte plus les longues amitiés nées sur les terrains ou au club house.
- Pour ce qui est d'en faire une profession, il ne faut pas cacher que les élus du haut niveau sont rares, et que les sacrifices qu'ils se sont imposés sont énormes. Cela dit, de nombreuses autres professions gravitent

autour du tennis, et d'avoir été un bon compétiteur aide largement à le devenir : directeur de tournoi, commercial pour des marques de sport, enseignant de club, journaliste sportif, agent de joueur, gérant de boutique, arbitre international, coach de haut niveau etc. En dehors de ces activités, avoir été un bon joueur de compétition valorisera un CV.

Pour l'ATN et au bénéfice des habitants de Neuilly-sur-Seine, voici certains des éléments qui nous convainquent de nous engager dans la formation des compétiteurs, ainsi que dans le souhait d'avoir des équipes Sénior nous représentant à un niveau National :

- Prendre en compte toutes les envies de nos adhérents : le premier objectif de notre association, en tant qu'acteur du sport à Neuilly-sur-Seine, est d'accueillir l'ensemble des publics de la ville désireux de pratiquer l'activité tennis. Le secteur compétition de l'ATN regroupe plus de 100 joueurs et joueuses, aussi nous devons les accueillir dans de bonnes conditions et faciliter leurs pratiques.
- Faire progresser le club : le niveau du club en termes sportifs doit aller de concert avec sa popularité dans la ville, où il est le sport le plus pratiqué, et son envergure sur le plan national, puisqu'il est le 8^{ème} club français en regard du nombre de ses adhérents.
- Porter haut les couleurs de notre ville dans les compétitions régionales et nationales qui sont organisées.
- Faire progresser les jeunes que nous suivons sur les plans physique et mental : cet objectif, nécessaire à la performance lors des compétitions, leur bénéficiera tout au long de la vie.
- Faire progresser nos collaborateurs : la recherche de performance a, de tout temps, fait progresser les individus. Nos enseignants ne peuvent que s'enrichir de ces expériences, et ils savent les partager avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, ce qui nourrit in fine l'ensemble des pratiquants qui jouent à l'ATN, quel que soit leur niveau.

Objectifs du club et moyens généraux à mettre en place

Tout d'abord, il convient de préciser que le secteur de la compétition est directement dépendant des autres secteurs du club, dans le sens où il nécessite un engagement important en termes structurels, humains, mais aussi financiers.

Le développement de ce pôle ne peut donc se faire que dans la mesure où les autres secteurs de l'association se portent bien, et permettent au club de s'impliquer et d'investir dans la compétition.

1) Etat des lieux

Les jeunes

L'ATN a, notamment ces 10 dernières années, montré sa capacité à former et entraîner des jeunes de niveau départemental sur les plus jeunes catégories (8 à 13 ans).

Cela dit, d'une part ces jeunes étaient relativement isolés, et d'autre part ils ont, à de rares exceptions près, quitté le club entre 12 et 15 ans. Il y a bien sûr une relation de cause à effet, mais l'isolement n'est pas la seule raison à ce phénomène.

Les saisons sportives 2018 et 2019 ont vu une réorganisation du Pôle Compétition Jeunes. A la mi-saison 2019, on constate des conséquences positives du point de vue :

- Du niveau des 6/10 ans dans le département, et de leur nombre. Ils ne sont plus isolés au sein du club
- Du nombre de 10/14 ans en 3^{ème} série (de 10 à 19 jeunes en 2 ans)
- Du nombre de 15/18 ans en 2^{nde} série (de 0 à 4 jeunes en 2 ans)
- Du classement du club dans le palmarès Compétition Jeunes des Hauts-de-Seine (9^{ème} club, meilleure place obtenue sur les 15 dernières années)

Les adultes

L'ATN place depuis de nombreuses années son équipe 1^{ère} masculine en Championnat National. Lors des saisons 2017, 2018 et 2019, l'équipe s'est maintenue en National 3, notamment grâce à l'intervention de 2 joueurs étrangers, financièrement intéressés pour jouer ces rencontres au sein de notre club.

Il est à noter que dans la plupart des clubs, même lorsque les joueurs y ont été formés alors qu'ils étaient jeunes, les joueurs ayant un classement négatif ou supérieur se voient rétribués pour leur participation aux Interclubs.

Les autres joueurs évoluant dans cette équipe sont cependant de moins en moins bien classés, et les remplaçants de moins en moins nombreux. Il y aurait un fort risque de descente sans l'apport des 2 joueurs étrangers.

Chez les Dames, le club a retrouvé depuis la saison 2018 un pool de joueuses ayant fait monter les 2 équipes engagées, et permettant d'espérer, à terme, un retour dans le Championnat National.

2) Les objectifs de l'ATN

Les jeunes

L'ATN a pour ambition de hisser le niveau de ses meilleurs jeunes de sorte que l'ATN continue de figurer dans les 10 meilleurs clubs du comité des Hauts-de-Seine en 2020, et figure dans les 10 meilleurs clubs de la Ligue Ile de France à l'horizon 2024.

Les critères retenus seront :

- Les titres et places d'honneur dans les championnats par équipe régionaux et nationaux
- Les titres et places d'honneur dans les championnats individuels régionaux et nationaux
- Le nombre de jeunes de 18 ans et moins classés en 2nde série
- Le nombre de jeunes de 10 à 12 ans classés en 3^{ème} série

Les adultes

L'ATN a pour ambition de maintenir son équipe 1^{ère} masculine en Championnat National, et si possible en National 2 ou 3. Il semble en effet nécessaire qu'un prolongement, pour les jeunes issus de notre Pôle Compétition, puisse s'effectuer au sein d'une équipe dont le niveau est élevé.

Le club souhaiterait que les joueurs qui la composent soient à l'avenir davantage issus de sa filière de formation, ou du moins membres à part entière du club (joueur entraîné à l'année au club, ou enseignant du club). En cas de besoin, l'ATN continuera toutefois à faire appel à 1 ou 2 joueurs extérieurs.

L'ATN a également pour objectif de faire monter son équipe 1^{ère} féminine en Championnat National.

3) Les moyens à mettre en œuvre

Les jeunes

Pour devenir un club de référence chez les jeunes au niveau régional, l'ATN devra sensiblement augmenter son engagement humain et structurel : en effet, il faudra maintenir le volume actuellement dévolu aux 6/10 ans, mais aussi augmenter le volume des 11/18 entraînés, afin qu'ils puissent rester à un niveau régional, et éviter qu'ils se dirigent vers d'autres clubs.

L'ouverture d'une section "Horaires aménagés" sera un incontournable pour permettre la poursuite de cet objectif.

Le recrutement de 2 enseignants à profil entraîneur est également à prévoir, ainsi que l'augmentation du volume de préparation physique. L'apport de la préparation physique par un spécialiste depuis la saison 2018 est incontestablement un atout dans la formation de nos jeunes.

En termes financiers l'engagement de l'ATN, pour le Pôle Compétition, est en 2019 à hauteur de 40 000 € (soit 3,3 % du budget du club). Il ne devra pas dépasser 45 000 € ou 3,75 % du budget du club en 2020, et se maintenir sous les 4% les saisons suivantes. Cela imposera, si besoin, de réajuster le niveau de participation du club pour chaque compétiteur si le nombre de joueurs concernés augmente.

Les adultes

L'ATN a pour objectif d'intégrer les jeunes issus de sa filière de formation dans les équipes adultes du club, et notamment l'équipe 1^{ère}, que ce soit chez les dames ou chez les messieurs. Les entraînements des 14/18 ans devront être suffisants en termes de volume et de qualité.

Le recrutement de 2 entraîneurs devra permettre d'alimenter également nos équipes adultes, soit par le classement des entraîneurs en question, soit par l'attractivité que notre club revêtira grâce à leur image et leur réseau.

Pour les 19 ans et plus, le volume et la qualité des entraînements devront également être au rendez-vous.

En termes financiers l'engagement de l'ATN, pour les équipes adultes, est en 2019 à hauteur de 35 000 € (soit 2,9 % du budget du club). Il ne devra pas dépasser 40 000 € ou 3,3 % du budget du club en 2020, et se maintenir sous les 3,5 % les saisons suivantes.

Le Pôle Compétition Jeunes

L'engagement humain et structurel du Pôle Compétition étant important pour le club, il ne pourra supporter que partiellement l'engagement financier. Celui-ci sera compris entre 0 et 30 % du coût de l'encadrement, et variable selon le secteur (Horaires Aménagés, Pôle Compétition 1, ou Pôle Compétition 2) et selon une grille de classement afférente à chaque secteur. Cette grille pourra évoluer chaque année au vu des classements FFT des meilleurs jeunes sur le plan national et régional, mais aussi en fonction du nombre de jeunes concernés au sein de la structure. En effet, plus le nombre de joueurs intégrés au Pôle Compétition sera élevé, moins la prise en charge du club pour chacun de ces joueurs pourra être importante, le budget total alloué devant rester maîtrisé. En cas d'atteinte du nombre de places maximum sur un secteur donné, la priorité sera donnée aux jeunes ayant le meilleur classement. A classement égal, l'ancienneté dans le club sera un facteur pris en considération.

Par ailleurs, l'ATN souhaite valoriser la fidélité au club par l'attribution d'une réduction supplémentaire liée à l'ancienneté du jeune dans le club. Le montant de cette réduction restera stable, c'est le pourcentage initial de prise en charge qui pourra éventuellement baisser si le nombre de compétiteurs augmente.

1) Les Horaires Aménagés

Les engagements du club

L'objectif du club, concernant les Horaires Aménagés (HA), est de donner aux jeunes, que leur niveau soit départemental, régional ou national, la possibilité de réaliser leur potentiel sportif. Pour les meilleurs, le cursus doit les amener à un classement négatif.

Les jeunes 6/10 ans formés dans le Pôle Compétition de l'ATN sur les années sportives 2017 à 2020 vont pour partie souhaiter avoir des entraînements quotidiens à partir du CM2 ou de la 6^{ème}, pour continuer à progresser. L'ATN ne sera en capacité de proposer ce volume d'entraînement que par la mise en place d'une cellule "Horaires Aménagés" (HA) qui permettra l'accueil de ce public sur des horaires où les infrastructures couvertes et l'encadrement ne sont pas en tension, soit de 14h à 17h.

Le club se rapprochera dès le mois d'Octobre 2019 de l'ensemble des établissements scolaires géographiquement proches qui proposent ce type d'organisation, afin de débiter une collaboration à partir de la saison 2020/2021 : Saint Honoré d'Eylau, Passy Saint Honoré, Pascal, La Fontaine.

Une communication soignée sera apportée dès le mois de Décembre 2019 aux familles dont la motivation et le niveau de l'enfant peuvent faire envisager son intégration dans ce dispositif. Le niveau scolaire de l'enfant sera un critère important, l'ATN se refusant à mettre en danger la réussite des enfants dans leurs études.

Le nombre maximum de places est fixé à 8 par terrain couvert disponible sur les créneaux 14h à 17h.

	Prise en charge 0 % coût total + 50 € par année d'ancienneté au club	Prise en charge 10 % coût total + 80 € par année d'ancienneté au club	Prise en charge 20 % coût total + 100 € par année d'ancienneté au club	Prise en charge 30 % coût total + 100 € par année d'ancienneté au club
12 ans	30 ou moins bien classé	15/5 à 15/3	15/2 à 15/1	15 et plus
13 ans	15/4 ou moins bien classé	15/3 à 15/1	15 à 5/6	4/6 et plus
14 ans	15/2 ou moins bien classé	15/1 à 15	5/6 à 4/6	3/6 et plus
15 ans	15/1 ou moins bien classé	15 à 5/6	4/6 à 3/6	2/6 et plus
16 ans	15 ou moins bien classé	5/6 à 4/6	3/6 à 2/6	1/6 et plus
17 ans	5/6 ou moins bien classé	4/6 à 3/6	2/6 à 1/6	0 et plus
18 ans	4/6 ou moins bien classé	3/6 à 2/6	1/6 à 0	-2/6 et plus

Pour les jeunes placés dans les 20 meilleurs français de leur année d'âge, des aides supplémentaires pourront être débloquées, au cas par cas.

Le programme d'entraînement sera, sur 28 à 30 semaines : 3 séances de 2h30, avec 1h15 de tennis et 1h15 de physique les lundi, mercredi et vendredi, et 2 séances de 1h30 tennis les mardi et jeudi, soit 10h30 d'entraînement hebdomadaire. Option possible au choix de la famille, dans la limite des places disponibles : doubler le volume des entraînements tennis des mardi et jeudi, cette option engendrant un surcoût pour les parents. Le volume serait alors de 13h30 par semaine.

Le club étudiera l'opportunité de mettre en place un service de navette pour amener l'enfant de l'établissement scolaire jusqu'au club. Ce coût serait intégré au tarif payé par la famille.

Le tarif annuel inclura un stage compétition organisé à l'ATN. L'inscription à d'autres stages ou à un stage avec hébergement organisés par l'ATN seront à régler en sus.

Une programmation annuelle individualisée sera proposée à chaque jeune par l'entraîneur référent, qui pourra recevoir en entretien chaque famille 3 fois dans l'année. Une fiche indiquant les objectifs vers lesquels doit tendre le joueur sera construite conjointement par l'entraîneur et le joueur 2 à 3 fois dans l'année.

Le club devra être en capacité d'orienter le jeune et sa famille vers des personnes compétentes sur les plans de la médecine, de la nutrition, de la kinésithérapie et de la préparation mentale.

Le club pourra mettre à disposition (gratuitement ou non, selon le profil du jeune) un entraîneur sur certains suivis de tournoi, notamment nationaux ou internationaux. Les frais de transport, d'hébergement et de restauration du joueur et du coach resteront à la charge des parents.

Le règlement pour la saison sportive pourra s'effectuer au choix de la famille en 1 fois, au trimestre, ou mensuellement par prélèvement, dès que le paiement en ligne aura été mis en place par le club.

Les encadrants seront des entraîneurs expérimentés, ou en devenir avec une grande expérience de joueur (classé ou ayant été classé a minima négatif).

Une tenue du club sera attribuée à tous les jeunes en Horaires Aménagés.

Les engagements du jeune joueur et de sa famille

Les jeunes présents dans le dispositif HA de l'ATN, et leur famille, devront s'engager sur les points suivants :

- Respecter les entraîneurs, les autres joueurs et le matériel.
- Conserver un bon niveau scolaire.
- Assurer un suivi médical rigoureux, en suivant les recommandations du médecin et du staff.
- Accepter de « sauter » une séance d'entraînement lorsque la fatigue est trop forte, que le choix vienne du jeune ou du coach. A certains moments, il faut en effet réduire la quantité pour garder la qualité, et éviter lassitude, ou pire encore : blessure.
- Jouer les interclubs pour le compte de l'ATN, dans toutes les catégories pour lesquelles le jeune serait sélectionné. Il est entendu que le jeune s'engage à se rendre disponible sur toutes ces dates, fournies par le club dès que les calendriers seront parus, y compris en adultes si l'âge et le niveau du jeune le permettent selon les critères définis par la FFT et par le club.
- Accorder au club deux demi-journées dans l'année, au choix du club, pour encadrer une animation, arbitrer des matchs... A ce sujet, la formation A1 sera obligatoire pour tous les jeunes de 11 ans et plus.
- Suivre les recommandations de programmation de tournois, et notamment s'inscrire au championnat individuel des Hauts-de-Seine (ou d'Ile de France) dans sa catégorie, et à un nombre minimum de tournois sur la saison sportive. Ces tournois devront être répartis sur l'année et non pas être effectués seulement au printemps et à l'été.
- Participer a minima à un stage compétition organisé par l'ATN sur chaque saison sportive
- Jouer a minima 20 heures en jeu libre chaque saison
- Autoriser l'équipe pédagogique à prendre des photos et vidéos, et à les diffuser sur les différents supports de communication propres à l'ATN

Un document récapitulant les conditions d'inscription et d'organisation des Horaires Aménagés sera nécessairement validé par les parents.

2) Le Pôle Compétition 1

Les engagements du club

L'objectif du club, concernant le Pôle Compétition 1, est de donner aux jeunes les moyens de terminer ce cursus de formation à 18 ans en ayant un classement de 2/6 minimum.

Pour conserver des conditions optimales d'entraînement, le nombre maximum de places en Pôle Compétition 1 (PC1) est fixé à 16 jeunes par terrain couvert dont l'ATN a la jouissance le mercredi après-midi et les soirs de 17h à 20h. Le nombre de places étant limité, l'ATN pourra accueillir un nombre restreint de jeunes, selon la grille en Annexe 1 donnée à titre indicatif, et dont le nombre d'éléments de chaque année d'âge et/ou de genre pourra varier en fonction des « millésimes ».

Pour les catégories d'âge 12 ans et plus (jeunes au collège et au lycée), les meilleurs jeunes du club seront orientés vers les Horaires Aménagés. Pour ceux qui auraient le classement minimum requis pour rester dans le PC1 tout en ne souhaitant pas intégrer les HA, le cursus pourra se poursuivre jusqu'à l'âge de 18 ans. Pour les 15/18 ans, 1 à 2 séances sur les 3 proposées pourront être effectuées en soirée dans le cadre des entraînements d'équipes adultes.

Cela représente donc 48 joueurs maximum dans les conditions connues en 2019, et potentiellement 80 joueurs si les 2 terrains couverts de Koenig sont attribués à l'ATN.

Le programme d'entraînement sera, sur 28 à 30 semaines : 2 séances de 1h à 1h30 selon l'âge, et 1 séance de 1h30 à 2h, moitié tennis et moitié physique. Le volume hebdomadaire sera donc de 4h à 5h. S'y ajoutera pour tous les jeunes du PC1 un cycle de cours particuliers d'une heure sur 5 samedis. Pour ces cours individuels, l'ATN encadrera les enfants les plus jeunes en début de saison sportive, et les plus âgés en fin de saison sportive.

L'ATN tentera de répondre favorablement autant que faire se pourra aux familles qui solliciteraient un 2^{ème} cycle de cours individuels (payable en sus).

Le club devra être en capacité d'orienter le jeune et sa famille vers des personnes compétentes sur les plans de la médecine, de la nutrition, de la kinésithérapie et de la préparation mentale.

Le règlement pourra s'effectuer au choix de la famille en 1 fois, au trimestre, ou mensuellement par prélèvement, dès que le paiement en ligne aura été mis en place par le club.

Les encadrants seront des entraîneurs expérimentés, ou en devenir avec une grande expérience de joueur (classé ou ayant été classé a minima négatif).

Une tenue du club sera attribuée à tous les jeunes du Pôle Compétition.

Les engagements du jeune joueur et de sa famille

Les jeunes intégrés dans le PC1 de l'ATN, et leur famille, devront s'engager sur les points suivants :

- Respecter les entraîneurs, les autres joueurs et le matériel.
- Conserver un bon niveau scolaire.
- Assurer un suivi médical rigoureux, en suivant les recommandations du médecin et du staff.
- Accepter de « sauter » une séance d'entraînement lorsque la fatigue est trop forte, que le choix vienne du jeune ou du coach. A certains moments, il faut en effet réduire la quantité pour garder la qualité, et éviter lassitude, ou pire encore : blessure.
- Jouer les interclubs pour le compte de l'ATN, dans toutes les catégories pour lesquelles le jeune serait sélectionné, y compris en adultes si l'âge et le niveau du jeune le permettent selon les critères définis par la FFT et par le club. Il est entendu que le jeune s'engage à se rendre disponible sur toutes ces dates, fournies par le club dès que les calendriers seront parus.
- Accorder au club deux demi-journées dans l'année, au choix du club, pour encadrer une animation, arbitrer des matchs... A ce sujet, la formation A1 sera obligatoire pour tous les jeunes de 11 ans et plus.

- Suivre les recommandations de programmation de tournois, et notamment s'inscrire au championnat individuel des Hauts-de-Seine (ou d'Ile de France) dans sa catégorie, et à un nombre minimum de tournois sur la saison sportive. Ces tournois devront être répartis sur l'année et non pas être effectués seulement au printemps et à l'été.
- Participer a minima à un stage compétition organisé par l'ATN sur chaque saison sportive, payable en sus
- Jouer a minima 20 heures en jeu libre chaque saison
- Autoriser l'équipe pédagogique à prendre des photos et vidéos, et à les diffuser sur les différents supports de communication propres à l'ATN
- Remarque : le planning d'entraînements collectifs ne permet pas d'adapter ce planning à chaque organisation familiale. Les créneaux proposés par l'ATN devront donc être acceptés par les familles sans possibilité de les modifier. Les cours particuliers ne pourront quant à eux se dérouler que le samedi, ou sur un créneau en tous les cas défini par le club.

Un document récapitulant les conditions d'inscription et d'organisation du Pôle Compétition 1 sera nécessairement validé par les parents.

3) Le Pôle Compétition 2

Les engagements du club

L'objectif du club, concernant le Pôle Compétition 2 (PC2), est de donner aux jeunes les moyens de terminer ce cursus de formation à 18 ans en intégrant a minima la 2nde série (classement 15).

Le nombre limité de terrains couverts dont bénéficie l'ATN implique que les entraînements du PC2 s'effectueront quasi exclusivement sur des terrains extérieurs, que ce soit sur béton poreux ou gazon synthétique. Les rares exceptions seront liées au hasard et à l'opportunité, lorsqu'un terrain couvert n'aura pas été utilisé par le PC1.

4 terrains maximum seront dédiés au PC2. Le nombre de places étant limité, l'ATN pourra accueillir un nombre restreint de jeunes, selon la grille en Annexe 1 donnée à titre indicatif, et dont le nombre d'éléments de chaque année d'âge et/ou de genre pourra varier en fonction des « millésimes ».

Cela représente donc 64 joueurs maximum dans les conditions connues en 2019.

Le programme d'entraînement sera, sur 28 à 30 semaines : 2 séances de 1h à 1h30 selon l'âge. Le volume hebdomadaire sera donc de 2h à 3h. Pourra s'y ajouter, selon les possibilités d'organisation, des séances de préparation physique.

Le club devra être en capacité d'orienter le jeune et sa famille vers des personnes compétentes sur les plans de la médecine, de la nutrition, de la kinésithérapie et de la préparation mentale.

Le règlement pourra s'effectuer au choix de la famille en 1 fois, au trimestre, ou mensuellement par prélèvement, dès que le paiement en ligne aura été mis en place.

Les encadrants seront des enseignants diplômés d'état ou en formation en vue de l'obtention de ce diplôme.

Une tenue du club sera attribuée à tous les jeunes du Pôle Compétition.

Les engagements du jeune joueur et de sa famille

Les jeunes intégrés dans le PC2 de l'ATN, et leur famille, devront s'engager sur les points suivants :

- Respecter les entraîneurs, les autres joueurs et le matériel.
- Jouer les interclubs pour le compte de l'ATN, dans toutes les catégories pour lesquelles le jeune serait sélectionné, y compris en adultes si l'âge et le niveau du jeune le permettent selon les critères définis par la FFT et par le club. Il est entendu que le jeune s'engage à se rendre disponible sur toutes ces dates, fournies par le club dès que les calendriers seront parus.
- Accorder au club une demi-journée dans l'année, au choix du club, pour encadrer une animation, arbitrer des matchs... A ce sujet, la formation A1 sera obligatoire pour tous les jeunes de 11 ans et plus.
- Suivre les recommandations de programmation de tournois, et notamment s'inscrire au championnat individuel des Hauts-de-Seine (ou d'Ile de France) dans sa catégorie, et à un nombre minimum de tournois sur la saison sportive. Ces tournois devront être répartis sur l'année et non pas être effectués seulement au printemps et à l'été.
- Participer a minima à un stage compétition organisé par l'ATN sur chaque saison sportive, payable en sus
- Jouer a minima 10 heures en jeu libre chaque saison
- Autoriser l'équipe pédagogique à prendre des photos et vidéos, et à les diffuser sur les différents supports de communication propres à l'ATN
- Remarque : le planning d'entraînements **collectifs** ne permet pas d'adapter ce planning à chaque organisation familiale. Les créneaux proposés par l'ATN devront donc être acceptés par les familles sans possibilité de les modifier.

Un document récapitulatif des conditions d'inscription et d'organisation du Pôle Compétition 2 sera nécessairement validé par les parents.

4) Les stages Compétition

Les engagements du club

L'objectif du club est de proposer aux enfants du Pôle Compétition Jeunes de se plonger durant 5 jours dans une bulle dont le thème est la performance. Pour cela, l'ATN organise au club 5 à 7 stages compétitions dans l'année.

Le club y inscrit chaque jeune stagiaire à 2 tournois prévus sur les dates d'encadrement, et les coachs préparent, accompagnent et débriefent les jeunes sur ces matchs, lorsqu'ils ont bien lieu sur les dates de stage. L'organisation du stage n'étant pas maître des organisations de tournoi, il se peut que les jeunes jouent le week-end précédent ou suivant les jours de stage. Dans ce cas, il est possible qu'un coach du club vienne voir les matchs et effectuer un bilan avec le jeune, mais sans qu'il y ait d'obligation de la part du club.

Pendant la semaine de stage, et en dehors des accompagnements en match, 4 entraînements quotidiens d'1h15 à 1h30 sont prévus : 2 tennis et 2 physiques.

Les entraînements tennis seront orientés vers :

- Le réglage des coups
- Le travail de schémas tactiques
- Les ajustements techniques lorsqu'ils sont nécessaires à court terme. Il n'y aura par contre pas de changement technique lors de ces stages, car cela nuirait à coup sûr à la performance, et donc aussi à la confiance dans la justesse du changement proposé.
- Les séquences de points joués, parfois avec consigne tactique stricte ou règles particulières, parfois sur un mode de match classique.
- La rigueur et la précision du jeu de jambes et des coups joués
- La qualité davantage que la quantité

La préparation physique, dans le cadre de ces stages, aura plusieurs objectifs :

- Améliorer les qualités physiques des enfants, en privilégiant les notions de coordination, de vitesse de réaction, de vitesse et d'équilibre. La qualité est mise en avant, bien plus que la quantité.
- Donner aux jeunes des habitudes de sportif, et leur faire prendre conscience de l'importance de cet aspect
- Varier les activités et les partenaires de jeu pour conserver fraîcheur et motivation. En effet, un stage compétition dans lequel il n'y a que des situations de tennis entraîne fréquemment une lassitude au bout de 3 à 4 jours. La motivation de l'enfant baisse alors, son jeu de jambes se ralentit...

Le volume quotidien d'entraînement tennis et physique sera adapté pour chaque jeune en fonction de son programme de compétition. Il peut arriver que le staff décide qu'un jeune n'aille pas à un des entraînements, par exemple en accompagnant un copain pour voir son match, à seule fin de maintenir l'enfant dans un état de performance, plutôt que de fatigue.

Les matchs donnent lieu à une observation par un coach du club. Pour mémoire, les conseils sont interdits pendant le match, aussi le coach donnera si besoin des consignes avant le match, et proposera au jeune un bilan à la fin du match. Ce bilan pourra aussi être réalisé plus tard, soit pour des questions organisationnelles, soit parce que le jeune n'est pas en capacité d'échanger, notamment après une défaite.

Pendant le match, le comportement du jeune est un élément qui sera pris en compte par le coach. S'il n'est pas adapté, le coach sera en devoir de signaler au juge-arbitre tout mauvais comportement. Si la mesure est dépassée, le coach pourra même être amené à sortir le jeune du terrain en signifiant un abandon au juge-arbitre. Le respect des valeurs sportives et citoyennes primera toujours dans les décisions que les coachs de l'ATN seront amenés à prendre.

Un bilan écrit de fin de stage sera remis à chaque stagiaire, qui lui permettra de fixer ou de modifier ses objectifs pour les semaines suivantes.

Le club financera ces stages à hauteur d'environ 30% pour les jeunes du Pôle Compétition 1, et 10% pour les jeunes du Pôle Compétition 2.

Les engagements du jeune joueur et de sa famille

Les jeunes stagiaires s'engagent à respecter les entraîneurs, les autres joueurs et le matériel, et à avoir un comportement adapté, que ce soit sur le terrain ou en dehors. Les consignes du staff devront être suivies.

La famille autorisera l'équipe pédagogique à prendre des photos et vidéos des stagiaires, et à les diffuser sur les différents supports de communication propres à l'ATN

Un document récapitulant les conditions d'inscription et de déroulement du stage sera nécessairement validé par les parents.

5) Les stages avec hébergement

Les engagements du club

L'objectif du club est de proposer aux enfants du Pôle Compétition Jeunes de se plonger durant 1 à 2 semaines dans une bulle dont le thème est la performance. Pour cela, l'ATN organise a minima 1 stage compétition avec hébergement chaque année. Des enfants ne faisant pas partie du Pôle Compétition pourront toutefois y participer et choisir en option soit le golf, soit le surf, soit les tournois de tennis.

Le club y inscrit chaque jeune stagiaire à profil compétition à 2 tournois par semaine de stage. Les coachs préparent, accompagnent et débriefent les jeunes sur ces matchs. Pendant la semaine de stage, et en dehors des accompagnements en match, 3 à 4 entraînements quotidiens d'1h à 1h30 sont prévus : 2 tennis et 1 à 2 physiques.

Les entraînements tennis, la préparation physique, le suivi des matchs, s'organisent de la même façon que pour les stages compétition qui se déroulent au club.

Un bilan écrit de fin de stage sera remis à chaque stagiaire, qui lui permettra de fixer ou de modifier ses objectifs pour les semaines suivantes.

Le staff partagera photos, résultats et bons moments sur le réseau social privé du club, que les familles pourront retrouver sur l'application "C-Tennis" à paraître.

Ce stage étant placé sur les vacances d'été, et les jeunes étant loin de leur famille durant 7 à 14 jours, des espaces quotidiens seront réservés pour des moments de grande convivialité, des baignades dans le parc aquatique du camping et parfois à la plage (dans un cadre surveillé par nos encadrants et les maîtres-nageurs sauveteurs sur site), des sorties en ville.

Le directeur du stage vérifie que les conditions d'organisation et de sécurité sont parfaitement satisfaites, sachant que les coachs sont des enseignants professionnels du club qui ont connaissance et maîtrise des éléments d'encadrement et de sécurité.

Par ailleurs, l'apprentissage de la langue anglaise étant souhaitée par la plupart des familles, un(e) professeur(e) d'anglais recruté(e) pour l'occasion selon des critères d'exigence forts, fera également partie de l'équipe d'encadrement. On pourra laisser le choix aux parents d'inclure leurs enfants dans le cursus anglais ou non.

Les engagements du jeune joueur et de sa famille

Les jeunes stagiaires s'engagent à respecter les entraîneurs, les autres joueurs et le matériel, et à avoir un comportement adapté, que ce soit sur le terrain ou en dehors. Les consignes du staff devront être suivies.

La famille autorisera l'équipe pédagogique à prendre des photos et vidéos des stagiaires, et à les diffuser sur les différents supports de communication propres à l'ATN

Un document récapitulant les conditions d'inscription et de déroulement du stage sera nécessairement validé par les parents.

6) Les matchs par équipe

Les engagements du club

Le club mettra en œuvre les éléments permettant l'organisation des matchs par équipe dans de bonnes conditions, que ce soit sur site ou en déplacement. L'ATN prévoit d'assurer l'accompagnement aller et retour et le coaching des matchs par équipe jeunes dans les catégories 8/10, 11/12 et 13/14. Pour des cas particuliers, notamment lorsqu'il y a des difficultés à stationner dans les clubs visités, le club pourra solliciter les parents pour le transport. Dans les catégories 15/16 et 15/18, dans la mesure où ces équipes ont le potentiel pour se placer en 1^{ère} division départementale, il est également prévu que le coaching soit assuré, mais pas nécessairement le transport.

Le coaching sera assuré par des enseignants professionnels du club, et dans la mesure du possible par les coachs qui assurent les entraînements du Pôle Compétition jeunes.

Des conditions exceptionnelles, comme l'absence imprévue ou ne pouvant être gérée par l'ATN d'un de ses enseignants, sont toutefois susceptibles de bouleverser cette organisation.

Les sélections et le placement des joueurs/joueuses au sein des équipes seront définies par le capitaine en accord avec le directeur sportif. La stratégie sera définie en fonction des objectifs fixés par le Directeur Sportif pour les championnats, qui peuvent évoluer au fil du championnat.

Pour remercier et soutenir les jeunes joueurs susceptibles de représenter le club en équipes, une tenue sera offerte par le club (t-shirt et short) à tous les jeunes du Pôle Compétition.

Les engagements du jeune joueur et de sa famille

Les jeunes inscrits au Pôle Compétition et leurs familles doivent être conscients qu'un des objectifs principaux du club en termes sportifs est de faire figurer au mieux ses équipes dans les différents championnats. Cela implique une participation des joueurs sans faille sur l'ensemble des matchs par équipe pour lesquels ils seront sélectionnés, quand bien même ce serait dans une catégorie d'âge supérieure, adultes compris. L'absence lors de ces matchs par équipe devra être exceptionnelle et justifiée. Un week-end en famille, une sortie avec des copains ou la révision d'un contrôle ou d'un examen, par exemple, ne seront pas considérés comme des raisons valables.

Lors des rencontres, les jeunes sélectionnés feront leur maximum pour que l'équipe puisse gagner, que ce soit en tant que joueur ou en tant que supporter lorsque ce sont leurs camarades qui jouent, jusqu'à la fin de la rencontre. Ils s'engagent à avoir un comportement irréprochable et à démontrer les valeurs sportives correspondant à celles définies par le club.

Les parents autoriseront les coachs et/ou les parents accompagnateurs à conduire leurs enfants vers les clubs rencontrés. L'heure de retour varie en fonction des matchs et n'est donc pas prévisible.

La famille autorisera l'équipe pédagogique à prendre des photos et vidéos des joueurs, et à les diffuser sur les différents supports de communication propres à l'ATN

Les équipes adultes

Les engagements du club

L'objectif du club, concernant les équipes adultes, est :

- de faire figurer ses équipes 1^{ère} en Championnat National
- de présenter des équipes 2, voire 3, dans le Championnat départemental ou Régional.

1) Les entraînements

Les cotisations et les entraînements des joueuses et joueurs à 2^{nde} série sont intégralement pris en charge par le club. Selon l'évolution du nombre de joueuses et joueurs concernés, le club pourra fixer des classements plus élevés pour pouvoir bénéficier de cette gratuité.

Le club s'engage à proposer 1 à 2 entraînements par semaine sur terrain couvert, sur 26 à 28 semaines, aux 8 joueuses et aux 8 joueurs les mieux classés, dans la mesure où ils sont en 2^{nde} série. En cas de classement équivalent si le nombre maximum de places est atteint, l'ancienneté au club, le palmarès de la saison passée, et le meilleur classement obtenu seront les critères étudiés par le sélectionneur, qui sera en l'occurrence le Directeur sportif.

Si les 8 places ne sont pas occupées, des joueuses ou joueurs classés en 3^{ème} série et ayant un niveau de jeu suffisant pourront intégrer ces entraînements en contrepartie d'une participation financière.

2) Le stage de préparation

Les joueuses et joueurs titulaires en équipe 1, et les remplaçants qui suivent immédiatement en termes de classement et/ou de niveau, bénéficieront d'un stage gratuit de préparation pendant 3 à 4 jours avant les vacances d'Avril, dans la mesure où ces joueurs sont en 2^{nde} série et que leur équipe est en National ou a le potentiel pour atteindre ce niveau de compétition à court ou moyen terme. 4 à 6 places seront accordées par équipe en fonction du niveau de l'équipe et des joueurs.

Entraînements tennis et physique, esprit de groupe, partage d'objectifs seront les aspects les plus prégnants de cette préparation.

3) Les matchs par équipe

Le club s'engage à fournir une tenue d'équipe (t-shirt + short) aux équipes 1^{ère}.

Dans le cadre du championnat national, transport, hébergement et restauration sont assumés par le club. Le capitaine sera un entraîneur du club ; il sera présent pour coacher pendant les matchs. Les capitaines désignés par le club sélectionneront, en accord avec le Directeur Sportif, les joueurs ayant le plus fort potentiel pour faire gagner l'équipe.

Dans les autres championnats, pour les équipes 2 et 3 du club, l'orientation sera à la participation de plus en plus importante des jeunes joueurs en devenir. La recherche de victoire de l'équipe ne sera pas le seul critère de sélection des joueurs, l'objectif étant de former les jeunes et potentiellement de faire participer plusieurs joueurs. Un coach ne sera pas nécessairement présent, mais devrait l'être si l'équipe est composée de plusieurs jeunes en 2^{nde} série. Les capitaines désignés par le club sélectionneront les joueurs en accord avec le Directeur Sportif.

Les engagements des joueurs

1) Les entraînements

Les joueurs s'engagent à être assidus et ponctuels, et à s'impliquer mentalement et physiquement dans les séances. En cas d'absence, il conviendra de prévenir au plus tôt l'entraîneur afin qu'un autre joueur puisse éventuellement intégrer l'entraînement.

2) Le stage de préparation

Les joueuses et joueurs sélectionnés s'engagent à répondre rapidement à l'invitation, et à ne pas se retirer au dernier moment. En termes sportifs, l'engagement mental et physique dans les séances devra être une constante. En termes humains, la bonne humeur, le partage, le respect seront les valeurs prépondérantes à mettre en avant.

3) Les matchs par équipe

Les joueuses et joueurs ayant bénéficié des entraînements et/ou du stage de préparation s'engagent à jouer tous les matchs par équipe senior pour lesquels ils seraient sélectionnés, et à respecter la composition d'équipe et les directives du capitaine.

Leur comportement sera irréprochable, et leur engagement sportif maximum. Le soutien aux coéquipiers est indispensable pour maintenir un esprit de groupe, qui est un booster de performance.

Les joueurs ne s'étant pas rendus disponibles sur l'ensemble des matchs par équipe ne pourront prétendre, la saison suivante, à bénéficier de la cotisation et des entraînements gratuits.

4) La communication

Les joueurs entraînés et/ou sélectionnés pour les matchs par équipe autorisent le club à prendre des photos et vidéos, et à les diffuser sur les différents supports de communication propres à l'ATN

ANNEXE 1

		Saison 2018/2019			
		PC1 Niveau ou classement minimum		PC2 Niveau ou classement minimum	
	48 places maximum PC1	Prise en charge 30 % coût total + 80 € par année d'ancienneté au club	64 places maximum PC2	Prise en charge 10 % coût total+ 30 € par année d'ancienneté au club	
5 ans	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXX	XXXXXXXXXX	
6 ans	1 G & 1 F	Selon détection ATN	2 G & 2 F	Selon détection ATN	
7 ans	3 G & 3 F	Selon détection ATN	4 G & 4 F	Selon détection ATN	
8 ans	3 G & 3 F	Orange	4 G & 4 F	Orange	
9 ans	3 G & 3 F	Vert 2 *	4 G & 4 F	Orange	
10 ans	3 G & 3 F	Vert 3 *	4 G & 4 F	Vert	
11 ans	3 G & 3 F	30/2	4 G & 4 F	30/5	
12 ans	2 G & 2 F	30	2 G & 2 F	30/4	
13 ans	2 G & 2 F	15/4	2 G & 2 F	30/3	
14 ans	2 G & 2 F	15/2	2 G & 2 F	30/2	
15 ans	1 G & 1 F	15/1	2 G & 2 F	30/1	
16 ans	1 G & 1 F	15	2 G & 2 F	30	
17 ans	Pas de joueur concerné	5/6	Pas de joueur concerné	15/5	
18 ans	Pas de joueur concerné	4/6	Pas de joueur concerné	15/4	

		Saison 2019/2020			
		PC1 Niveau ou classement minimum		PC2 Niveau ou classement minimum	
	48 places maximum PC1	Prise en charge 30 % coût total + 80 € par année d'ancienneté au club	64 places maximum PC2	Prise en charge 10 % coût total+ 30 € par année d'ancienneté au club	
5 ans	XXXXXXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXX	XXXXXXXXXX	
6 ans	1 G & 1 F	Selon détection ATN	2 G & 2 F	Selon détection ATN	
7 ans	3 G & 3 F	Selon détection ATN	4 G & 4 F	Selon détection ATN	
8 ans	3 G & 3 F	Orange	4 G & 4 F	Orange	
9 ans	3 G & 3 F	Vert 2 *	4 G & 4 F	Orange	
10 ans	3 G & 3 F	Vert 3 *	4 G & 4 F	Vert	
11 ans	3 G & 3 F	30/2	4 G & 4 F	30/5	
12 ans	2 G & 2 F	30	2 G & 2 F	30/4	
13 ans	2 G & 2 F	15/4	2 G & 2 F	30/3	
14 ans	2 G & 2 F	15/2	2 G & 2 F	30/1	
15 ans	1 G & 1 F	15/1	2 G & 2 F	30	
16 ans	1 G & 1 F	15	2 G & 2 F	15/5	
17 ans	Pas de joueur concerné	5/6	Pas de joueur concerné	15/4	
18 ans	Pas de joueur concerné	4/6	Pas de joueur concerné	15/3	

		Saison 2020/2021			
		PC1 Niveau ou classement minimum		PC2 Niveau ou classement minimum	
	80 places maximum PC1	Prise en charge 30 % coût total + 80 € par année d'ancienneté au club	64 places maximum PC2	Prise en charge 10 % coût total+ 30 € par année d'ancienneté au club	
5 ans	4 G & 4 F	Selon détection ATN	XXXXXX	XXXXXXXXXX	
6 ans	4 G & 4 F	Selon détection ATN	2 G & 2 F	Selon détection ATN	
7 ans	4 G & 4 F	Selon détection ATN	4 G & 4 F	Selon détection ATN	
8 ans	4 G & 4 F	Orange	4 G & 4 F	Orange	
9 ans	4 G & 4 F	Vert 2 *	4 G & 4 F	Orange	
10 ans	4 G & 4 F	Vert 3 *	4 G & 4 F	Vert	
11 ans	4 G & 4 F	30/1	4 G & 4 F	30/5	
12 ans	2 G & 2 F	15/5	2 G & 2 F	30/3	
13 ans	2 G & 2 F	15/3	2 G & 2 F	30/2	
14 ans	2 G & 2 F	15/1	2 G & 2 F	30	
15 ans	2 G & 2 F	15	1 G & 1 F	15/5	
16 ans	2 G & 2 F	5/6	1 G & 1 F	15/4	
17 ans	1 G & 1 F	4/6	1 G & 1 F	15/3	
18 ans	1 G & 1 F	3/6	1 G & 1 F	15/1	

		Saison 2021/2022			
		PC1 Niveau ou classement minimum		PC2 Niveau ou classement minimum	
	80 places maximum PC1	Prise en charge 30 % coût total + 80 € par année d'ancienneté au club	64 places maximum PC2	Prise en charge 10 % coût total+ 30 € par année d'ancienneté au club	
5 ans	4 G & 4 F	Selon détection ATN	XXXXXX	XXXXXXXXXX	
6 ans	4 G & 4 F	Selon détection ATN	2 G & 2 F	Selon détection ATN	
7 ans	4 G & 4 F	Selon détection ATN	4 G & 4 F	Selon détection ATN	
8 ans	4 G & 4 F	Orange	4 G & 4 F	Orange	
9 ans	4 G & 4 F	Vert 2 *	4 G & 4 F	Orange	
10 ans	4 G & 4 F	Vert 3 *	4 G & 4 F	Vert	
11 ans	4 G & 4 F	30/1	4 G & 4 F	30/5	
12 ans	2 G & 2 F	15/5	2 G & 2 F	30/3	
13 ans	2 G & 2 F	15/3	2 G & 2 F	30/1	
14 ans	2 G & 2 F	15/1	2 G & 2 F	30	
15 ans	2 G & 2 F	5/6	1 G & 1 F	15/4	
16 ans	2 G & 2 F	4/6	1 G & 1 F	15/3	
17 ans	1 G & 1 F	3/6	1 G & 1 F	15/2	
18 ans	1 G & 1 F	2/6	1 G & 1 F	15	